



RESSOURCES NIPPON DRAGON INC.

RAPPORT DE GESTION DE LA DIRECTION 2016

POUR L'EXERCICE FINANCIER CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

Ce rapport de gestion présente une analyse de nos résultats et de notre situation financière qui permettra au lecteur d'évaluer les variations des résultats d'exploitation et de la situation financière de l'exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2016 et celle de l'exercice correspondant de l'année précédente. Les renseignements contenus dans ce présent document sont datés du 19 janvier 2017. Ce rapport de gestion préparé en conformité avec le règlement 51-102A des Autorités canadiennes des valeurs mobilières relatif à l'information continue, est un complément à nos états financiers consolidés. Il présente le point de vue de la direction sur les activités courantes et passées de la Société. Il donne également une indication sur ses orientations présentes et futures, tout en élaborant sur ses résultats financiers et sur les risques qui pourraient avoir un impact sur les activités de la Société. L'analyse qui suit doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités. Le présent rapport de gestion a été soumis aux membres du comité d'audit qui ont recommandé son adoption aux administrateurs le 19 janvier 2017.

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Ces états financiers consolidés ont été audités par les auditeurs de la Société et contiennent tous les redressements requis pour donner une image fidèle des résultats de l'exercice. Les valeurs monétaires qui figurent dans ce rapport de gestion sont exprimées en dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, sauf indication contraire.

Tout lecteur qui désirerait obtenir plus d'informations sur la Société, ses propriétés ou ses projets, ou l'information contenue aux rapports annuels ou trimestriels est invité à consulter le site de la Société ou encore le site SEDAR, aux adresses suivantes : www.nippondragon.com et www.sedar.com.

CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les normes internationales d'information financière (« IFRS ») incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Pour déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles au moment du rapport et ce, concernant une période minimale de douze mois à compter de la fin de la période considérée. La direction est consciente que lorsqu'elle évalue les incertitudes importantes en lien avec des événements et des conditions qui mettent en doute la capacité de la Société à poursuivre son exploitation et, par conséquent, la pertinence de l'utilisation des IFRS applicables à une entreprise en exploitation, comme le décrit le paragraphe suivant. Ces états financiers consolidés ne reflètent pas l'ajustement à la valeur comptable des actifs et des passifs, des charges et des classements à la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité n'était pas appropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation minière jusqu'à maintenant. La Société a généré des revenus provenant de la distribution de son processus de fragmentation thermique, mais ces derniers ne sont pas suffisants pour assurer la rentabilité de la Société. Au 30 septembre 2016, la Société a accumulé un déficit de 54 014 436 \$ et a un fond de roulement négatif de 5 187 826 \$.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

La Direction considère que les soldes de trésorerie sont insuffisants pour que la Société puisse continuer à opérer. Tout déficit de financement futur pourrait être comblé de plusieurs façons, notamment par l'émission de nouveaux instruments de capitaux propres, par la réduction des coûts et d'autres mesures telles que la renégociation de ses dettes et débentures ou la cession de propriétés minières. Même si la Société a levé du financement dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements dans le futur ou qu'elle obtienne des sources de financement à des conditions acceptables. Si la direction n'est pas en mesure d'obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait ne pas être en mesure de poursuivre ses activités et les montants nets se réalisant de ses actifs pourraient être inférieurs aux montants figurant dans ces états financiers consolidés.

INFORMATIONS CORPORATIVES ET NATURE DES ACTIVITÉS

Ressources Nippon Dragon Inc. a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions du Québec* le 18 juillet 2002. Son siège social est situé au 500-7055 boulevard Taschereau, Brossard (Québec) J4Z 1A7 téléphone : 450-510-4442, courriel : info@nippondragon.com. La Société est inscrite à titre d'émetteur du groupe 2 à la Bourse de croissance TSX sous le symbole **NIP**, dont le titre se transige également à la bourse de Frankfurt. Au 19 janvier 2017, 142 289 553 actions ordinaires étaient en circulation.

Les activités de la Société portent sur l'exploration de propriétés minières situées au Québec. De plus, la Société s'est donnée comme mission d'introduire la fragmentation thermique dans l'industrie minière afin de rendre possible la commercialisation de cette technologie. Le procédé d'extraction par fragmentation thermique permet, avec une précision de 2 cm, d'extraire rapidement tout type de roche dure jusqu'à 110 cm de largeur. Avec une telle précision, les veines à haute teneur en métaux précieux et en métaux de base peuvent maintenant être extraites sans dilution. La Société a conclu des ententes avec des entités en Afrique du Sud, au Canada et au Japon, ainsi qu'un accord de distribution exclusive en Australie pour mettre en valeur sa technologie.

Une de ses propriétés, Rocmec 1, renferme des ressources minérales. Lorsque des travaux d'exploration supplémentaires seront effectués sur les propriétés Rocmec 1, Denain et Courville, la Société déterminera ensuite si ces propriétés contiennent des ressources de minerai économiquement rentables. De plus amples détails concernant l'avancement des travaux de chaque propriété sont présentés dans la section Propriétés minières et travaux d'exploration futurs.

PERFORMANCE GLOBALE EN 2016

Sommaire corporatif

Le 6 octobre 2015, M. André Savard a démissionné de son poste de président et chef de la direction de Ressources Nippon Dragon Inc. En outre, M. Gérald Desourdy a démissionné de son poste de directeur du conseil d'administration de la Société. M. Donald Brisebois a été promu président et chef de la direction à compter de la même date.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

Le 17 mars 2016, lors de l'assemblée générale annuelle, les personnes suivantes ont été (ré)élues à titre d'administrateurs du conseil d'administration de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce que leur successeurs respectifs soient dûment élus ou nommés : Monsieur Donald Brisebois, Paul-A. Girard, Émile Molgat et Nikola Vukovich. Par ailleurs, M. Nikola Vukovich est un nouvel administrateur de la Société et il a plus de 30 ans d'expérience comme ingénieur minier et ingénieur-géologue. Il possède des connaissances spécialisées dans les secteurs de la géotechnique, de la mécanique des roches, de la réglementation environnementale, des activités minières et de l'équipement. Il a occupé des postes de haute direction dans les domaines de la consultation et de l'exploitation minière dans le cadre desquels il a participé à l'exploration, à l'évaluation, à la construction, à la mise en service et au transfert d'importants projets d'exploitation minière souterraine et à ciel ouvert. Il possède une feuille de route solide dans le secteur minier et a mené des projets d'immobilisations d'envergure auprès de grandes sociétés minières. De mars 2012 à avril 2015, M. Vukovich a été administrateur de China Goldcorp Ltd. et de First Iron Group, PLC et tentait de mettre en valeur des projets dans la région de Kourgan, au sud de la Russie. Il a également été président du comité technique et, à ce titre, il fournissait des directives d'ordre technique et commercial à la haute direction. Il a piloté un projet de mise en valeur souterraine de 10 000 t/jour et était chargé du contrôle des coûts, des relations avec les investisseurs, du marketing, des présentations et de la mobilisation de fonds.

PricewaterhouseCoopers s.e.n.c.r.l. a été nommé à titre d'auditeurs de la Société pour l'exercice courant pour occuper ce poste jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires.

Financement de l'exercice

Les activités de financement de l'exercice ont permis de générer des flux de trésorerie positifs. Le tableau sommaire ci-dessous présente les financements qui ont été conclus entre le 1^{er} octobre 2015 et le 19 janvier 2017:

Date du financement	Nombre d'actions ordinaires émises	Valeur totale du financement (\$)
25 novembre 2015	3 345 000	267 600
10 février 2016	1 676 111	150 850
9 mars 2016	1 000 000	90 000
19 mai 2016	987 400	78 992
29 juin 2016	5 063 782	354 465
3 août 2016	6 250 000	500 000
TOTAL 30 septembre 2016 :	18 322 293	1 441 907 \$
4 octobre 2016	3 476 250	278 100
22 novembre 2016	3 333 334	250 000
23 décembre 2016	4 572 400	342 930
TOTAL 19 janvier 2017 :	29 704 277	2 312 937 \$

Le 27 mai 2016, la Société a émis 11 356 008 actions ordinaires dans le cadre du règlement de la poursuite qui était en cours en lien avec certaines indemnités qui étaient à payer à certains souscripteurs. La Société et les demandeurs ont proposé de régler les poursuites intentées par les demandeurs, sans admission de responsabilité, pour un montant de 795 000 \$ en émettant des actions ordinaires du capital-actions de la Société à un prix de 0,07\$ par action émise en règlement de la dette.

Certaines options d'achat d'actions ainsi que des bons de souscription ont également été exercés, fournissant à la Société des liquidités de 48 898 \$.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

Faits saillants des accords

Au Consolidated Inc., Arizona

Le 6 septembre 2016, la compagnie a annoncé la conclusion d'un accord de production d'or avec Au Consolidated inc. (AC), une société située en Arizona. Nippon va mener des opérations de fragmentation thermique sur des veines étroites de surface à haute teneur d'or localisées à la propriété d'Au Consolidated Inc. située dans le comté de Cochise, près de Willcox dans l'État de l'Arizona aux États-Unis.

La durée initiale de l'accord prendra fin une fois que 2000 onces d'or auront été extraites des veines sélectionnées. Les onces d'or récupérées seront partagées basé sur un ratio 80/20. Nippon aura droit à 80% des onces d'or, alors qu'AC aura droit à 20% des onces d'or produites.

Le 12 septembre 2016, la Société a annoncé qu'elle a obtenu un financement pour son accord de production d'or. Le financement a été assuré par un contrat d'achat à terme d'or avec des acheteurs européens. Nippon a vendu 1 200 unités à 900,00 \$ l'unité, chaque unité représentant une (1) once d'or. La Société a l'intention de compléter la livraison des onces d'or aux acheteurs au plus tard 14 mois après la mobilisation des équipements sur le site, prévue à ce moment pour septembre 2016. La gestion du projet a apporté des modifications aux opérations, ce qui a entraîné un retard dans le traitement du minerai. Suite à ces changements, le minerai est maintenant traité sur place plutôt que d'être acheminé vers une fonderie. Les travaux pour achever l'installation progressent bien et devraient être terminés à la mi-janvier 2017. Le démarrage et la mise en service de l'usine de traitement mobile de la Société devraient commencer peu après, le premier minerai devant être traité au début de février 2017.

Avec l'ajout de l'usine de traitement de la Société, l'entente initiale entre les parties a été modifiée afin d'ajouter 1 000 onces supplémentaires aux 2 000 onces prévues auparavant. Les 1000 onces additionnelles d'or traitées seront partagées selon un ratio de 60/40. La Société aura droit à 60% des onces d'or et AC aura droit à 40% de la production. Une fois la production d'or prévue dans l'accord atteinte, un accord à long terme ou la vente de l'unité de fragmentation thermique ainsi que l'usine de la Société pourront être négociés entre les parties.

MaXem Holdings, Afrique du Sud

Au cours de l'année, la Société a poursuivi son accord de distribution exclusive avec MaXem en Afrique du Sud pour la distribution et l'utilisation de la méthode brevetée d'extraction par fragmentation thermique. MaXem travaille avec une société minière depuis plus de 18 mois. Une nouvelle phase est en préparation dans un autre site minier appartenant à cette même société minière. MaXem devra signer un nouvel accord avant de commencer le projet, les négociations progressent bien selon notre distributeur.

Material Japan Co. Ltd., Japon

Le 29 mars 2016, la Société a annoncé la signature d'un nouvel accord avec Material Japan Co. Ltd. («MJ»). La direction de MJ s'est rendue au Canada à quelques reprises et s'est intéressée à la méthode de fragmentation thermique au cours des trois dernières années. MJ est très actif au Japon dans l'industrie de la construction et est convaincu que la fragmentation thermique peut être utilisée de façon profitable au Japon. MJ devient donc l'agent exclusif de la Société en remplacement de NDR Japan qui a cessé ses activités à cause de difficultés financières importantes, d'ailleurs cette entente met fin à toutes ententes signées auparavant.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

Le Japon demeure un endroit stratégique pour la Société surtout au niveau de l'industrie de la construction et MJ est déjà en contact avec des compagnies susceptibles d'utiliser la fragmentation thermique. L'unité thermique (Dragon) présente aux installations de MJ au Japon facilitera la compréhension du procédé et permettra des démonstrations plus spécifiques selon les projets à réaliser. Le volet minier est aussi toujours vivant mais le financement de ces projets demeure encore difficile.

Don Bourgeois, Canada

Le 25 novembre 2015, la Société a ratifié son accord exclusif avec l'entrepreneur minier Don Bourgeois et Fils Inc. pour l'utilisation et la distribution de la méthode exclusive et brevetée d'extraction minière par fragmentation thermique. L'entente comprend maintenant l'ensemble du Canada. Les deux parties auront des responsabilités similaires en ce qui concerne la promotion, la mise en valeur et la mise en œuvre de la technologie. Don Bourgeois et Fils tiendront des registres comptables distincts pour l'utilisation de la méthode de fragmentation thermique dans le cadre de ses contrats miniers, de contrats de location d'équipement et / ou d'autres types de contrats. Les bénéfices nets seront répartis également entre les parties. De plus, Don Bourgeois et Fils seront chargés de fournir tout l'équipement nécessaire à l'exécution de tels contrats. Aucun revenu provenant de cet accord n'a été comptabilisé au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2016.

Autres projets, Canada

Au cours de l'été 2016, la Société a travaillé sur deux sites miniers différents afin d'évaluer la possibilité d'utiliser des trous fragmentés comme cheminée de dégagement. Nous pensons qu'il existe un potentiel, mais il faut davantage de travail pour mieux évaluer le coût et le type de transporteur dont nous avons besoin pour la fragmentation thermique afin d'améliorer sa mobilité.

Propriétés minières et travaux d'exploration futurs

Rocmec 1

Infrastructures : La propriété comprend un puit vertical à deux compartiments d'une profondeur de 100 mètres, une rampe de 844 mètres donnant accès à quatre niveaux (50, 90, 110 et 130 mètres) sur lesquels plus de 2 000 mètres de travers-bancs et de galeries ont été foncés. Le gisement Rocmec 1 a été défini par forage au diamant, échantillonné et miné à certains endroits (Veine McDowell).

Géologie : Les veines aurifères de la propriété Rocmec 1 sont des filons de quartz-carbonates encaissés dans des roches intrusives différenciées qui renferment du quartz ou qui montrent une texture granophyrique. Les filons peuvent être confinés à de telles unités en raison de la nature plus compétente de celles-ci et étant donné que leur riche teneur en fer est favorable à la précipitation de l'or. Les filons de quartz-carbonates forment généralement des amas tabulaires à lenticulaires dans les portions centrales des zones de cisaillement à comportement fragile-ductile, soit parallèles à la structure hôte, soit légèrement obliques.

Minéralisation : La minéralisation aurifère de la propriété Rocmec 1 est orientée Est / Nord-Est, avec des veines de quartz larges de centimètre à mètre, ayant un faible pendage vers le Sud, comprise dans un kilomètre de long par 600 mètres de large de gabbro contenu dans de la granodiorite intrusive. Il y a au moins 6 systèmes majeurs de veines identifiés sur la propriété; cependant les récents travaux souterrains effectués par la compagnie ont confirmé que plusieurs veines font probablement partie du même système, étant simplement déviées par des failles tendant vers le Nord. Les veines sont en partie divergentes / convergentes / ou en système de fracture anastomosée qui sont incluses sous forme de cisaillements, altérations (silice, chlorite, séricite, épidote et carbonate) ainsi que 2 à 10 % de pyrite disséminée contenue dans des largeurs excédant 30 mètres.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

Le système de veine le mieux connu est nommé Zone McDowell, celle-ci peut contenir 3 différentes veines, elle a été identifiée sur 1 660 mètres en ligne droite, jusqu'à une profondeur de 317 mètres, contenant une teneur moyenne de 6,07 gr/t d'or coupé à 45 gr/t et sur une largeur de plus de 0,82 mètre horizontale.

Tableau des ressources

Veine/Structure	Classification	Tonnes	Au (gr/t)	Oz (31.103 g)	Largeur Moyenne (m)	Volume (m3)	Surface (m2)
McDowell	Mesurées*(M)	73 100	7,33	17 200	0,83	27 100	32 600
	Indiquées (I)	159 900	5,99	30 800	0,66	59 200	90 000
	Total (M+I)	233 000	6,41	48 000	0,70	86 300	122 600
	Inférées	394 200	4,50	57 000	0,74	146 000	197 400
* Historique de minage et échantillonnage en vrac 2008/2009 tirés de ces chiffres.							
Shaft	Mesurées(M)	20 700	6,68	4 400	0,52	7 700	14 700
	Indiquées (I)	116 200	5,79	21 600	0,56	43 000	77 100
	Total (M+I)	136 900	5,92	26 100	0,55	50 700	91 800
	Inférées	253 500	8,24	67 200	0,59	93 900	159 600
Talus	Mesurées(M)	31 100	6,24	6 200	0,88	11 500	13 100
	Indiquées (I)	79 100	6,50	16 500	0,70	29 300	41 900
	Total (M+I)	110 200	6,43	22 800	0,74	40 800	55 000
	Inférées	215 700	7,57	52 500	0,62	79 900	129 800
Boucher	Indiquées	58 700	5,46	10 300	0,86	21 700	25 400
	Inférées	348 100	9,94	111 200	0,91	128 900	141 600
Boucher 2	Indiquées	31 500	12,20	12 400	0,57	11 700	20 600
	Inférées	272 900	7,20	63 100	0,92	101 100	110 300
Talus 2	Inférées	18 000	5,28	3 100	1,25	6 700	5 300
Front West	Inférées	8 500	18,41	5 000	0,65	3 100	4 300
T1 (Extruded Block)	Inférées	600	10,58	200	0,39	200	600
T2	Inférées	500	18,42	300	0,33	200	600
T3	Inférées	500	4,36	100	0,35	200	600
Total	Mesurées(M)	124 800	6,95	27 900	0,77	46 200	60 300
	Indiquées (I)	445 400	6,40	91 600	0,65	165 000	255 000
	Total (M+I)	570 300	6,52	119 500	0,67	211 200	315 300
	Inférées	1 512 400	7,40	359 600	0,75	560 100	749 900

*Les calculs sont présentés en unités métriques avec des résultats arrondis pour refléter la nature réelle des estimés. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales, puisque les réserves minérales ont une viabilité économique démontrable. SGS Géostat Ltd (SGS) a vérifié et n'est au courant d'aucune contrainte concernant l'environnement, les permis, les titres miniers, les taxes, les politiques sociales, la publicité et autres, qui pourraient affecter l'estimation des ressources.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

Les ressources ont été estimées avec une largeur minimale horizontale de 0,3 m et sont basées sur l'hypothèse de l'exploitation minière par fragmentation thermique. Cette méthode d'extraction est conçue pour l'exploitation minière des gisements filoniens.

SGS Canada inc. (« SGS ») a vérifié et examiné la plupart des données historiques d'analyse au cours de son estimation des ressources de 2010. La même base de données a été utilisée et mise à jour avec des données provenant des récents trous de forage effectués sous terre et en surface. SGS considère que les données historiques sont suffisantes.

Le projet a besoin de forage au diamant de définition, plus particulièrement vers les structures Boucher et Boucher 2 avant d'être prêt pour l'exploitation minière, ce qui peut être réalisé à partir de forage en surface ou souterrain à partir des galeries réhabilitées.

La direction de la Société a récemment consacré son attention à la promotion de la technologie de la méthode de fragmentation thermique dans le monde entier, ce qui explique que les investissements dans les frais d'exploration et d'évaluation aient été très faibles depuis quelques années.

Les travaux sur la propriété Rocmec 1 en 2016 ont été axés sur la découverte potentielle de nouvelles zones minéralisées. Le travail effectué a été entrepris sous la supervision de Donald Brisebois, président et chef de la direction de la Société, et a exigé une quantité importante de planification et de déplacement de sa part.

Au cours des prochaines étapes, un plan d'exploration validera notre compréhension des gisements minéraux. La Société aimerait fortement procéder à cette étape, mais elle exige un investissement d'au moins 500 000 \$. Au cours de l'exercice, la Société a obtenu une soumission pour mettre à jour son rapport 43-101. Dès que les fonds seront obtenus, la Société procédera à la mise à jour. Les fonds seront concentrés autour des 2 structures de Boucher en profondeur et des extensions est-ouest. L'objectif est de mettre à jour les ressources réelles et éventuellement d'augmenter le total des ressources aurifères en général.

Denain

La propriété située à Louvicourt, tout près de Val-D'Or, est un des sites sur lequel la compagnie a effectué des travaux de mise en valeur afin de déterminer son potentiel futur. La veine Sud, la principale, a été interceptée sur près de 400 mètres de longueur. Elle a été identifiée jusqu'à 100 mètres en profondeur. Le rapport technique préparé par un géologue consultant rapporte des ressources mesurées, indiquées de 9 570 onces et inférées de 31 185 onces. De plus, une autre structure minéralisée a été identifiée, soit la veine Nord; aucun calcul de ressources n'a été effectué pour le moment sur celle-ci. La compagnie Texas T. Minerals inc. possède 15 % de la propriété.

La localisation du projet (près de Val d'or) et la facilité d'accès sont deux avantages non négligeables. La Société envisage un programme de forage en deux phases de 250 000 \$ chacune, afin de vérifier les extensions des veines aurifères. La Société désire aller de l'avant avec ce programme, toutefois celui-ci est conditionnel à la réussite d'un financement suffisant, ce que la Société tente de trouver actuellement.

Courville Maruska

Pour l'instant, cette propriété est au stade de l'exploration. Peu de travaux d'exploration sont prévus pour la prochaine année sur cette propriété puisque le plan de la direction de la Société est de concentrer ses efforts sur les travaux d'exploration sur la propriété Rocmec 1.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

Résultats d'exploration et d'évaluation

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016, la Société n'a engagé que 31 480 \$ en travaux d'exploration et d'évaluation relatifs à Rocmec 1 (41 505 \$ en 2015). La majorité des fonds recueillis en 2016 ont été utilisés pour réduire le niveau d'emprunt de la Société afin d'éviter des problèmes de recouvrement. Aucun travail n'a été effectué sur les propriétés Denain et Courville Maruska.

Les actifs d'exploration et d'évaluation capitalisés au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Supervision	16 480 \$	30 900 \$
Autres dépenses d'exploration	15 000	10 605
	<u>31 480 \$</u>	<u>41 505 \$</u>

FAITS SAILLANTS RÉCENTS

Le 4 octobre 2016, la Société a annoncé la réalisation d'un placement privé sans intermédiaire. Ce placement totalise 3 476 250 unités de la Société, au prix de 0,08 \$ l'unité, pour un produit brut total de 278 100 \$. Chaque unité est composée d'une (1) action ordinaire du capital social de la Société et d'un (1) bon de souscription de la Société. Chaque bon de souscription permet à son porteur d'acquérir une (1) action ordinaire additionnelle du capital social de la Société au prix de 0,12 \$ l'action ordinaire pendant une période de 24 mois suivant la clôture du placement privé. Au 30 septembre 2016, la Société avait déjà reçu 186 000 \$ en lien avec ce placement privé.

Le 26 octobre 2016, la Société a mobilisé son usine de flottation d'une capacité de 75 tonnes/jour sur la propriété Au Consolidated Inc. Avec l'ajout de l'usine de la Société, l'accord original a été extensionné de 1 000 onces supplémentaires aux 2 000 onces prévues précédemment. Les dernières 1 000 onces d'or récupérées seront partagées selon un ratio 60/40. La Société aura droit à 60 % des onces d'or alors qu'AU aura droit à 40 % des onces d'or produites.

Le 22 novembre 2016, la Société a annoncé la réalisation d'un placement privé sans intermédiaire. Ce placement totalise 3 333 334 unités de la Société, au prix de 0,075 \$ l'unité, pour un produit brut total de 250 000 \$. Chaque unité est composée d'une (1) action ordinaire du capital social de la Société et d'un (1) bon de souscription de la Société. Chaque bon de souscription permet à son porteur d'acquérir une (1) action ordinaire additionnelle du capital social de la Société au prix de 0,12 \$ l'action ordinaire pendant une période de 24 mois suivant la clôture du placement privé.

Le 14 décembre 2016, la Société a conclu un accord avec Desjardins-Innovatech pour le remboursement d'une débenture totalisant 249 995 \$ plus les intérêts courus au 30 novembre 2016 de 42 829 \$. Le règlement comprend un paiement en espèces de 125 000 \$, et le solde en capital de 124 995 \$ plus les intérêts courus de 42 829\$ par l'émission de 2 397 490 actions ordinaires de la Société au prix de 0,07 \$ l'action. Les frais de financement exigibles ont été payés en espèces à la date de clôture.

Le 23 décembre 2016, la Société a annoncé la réalisation d'un placement privé sans intermédiaire. Ce placement totalise 4 572 400 unités de la Société, au prix de 0,075 \$ l'unité, pour un produit brut total de 342 930 \$. Chaque unité est composée d'une (1) action ordinaire du capital social de la Société et d'un (1) bon de souscription de la Société. Chaque bon de souscription permet à son porteur d'acquérir une (1) action ordinaire additionnelle du capital social de la Société au prix de 0,12 \$ l'action ordinaire pendant une période de 24 mois suivant la clôture du placement privé.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

Les données présentées dans le tableau suivant sont datées du ou pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016.

	Au ou pour les exercices terminés le 30 septembre		
	2016	2015	2014
Actifs d'exploration et d'évaluation	8 778 776 \$	8 749 686	8 719 802 \$
Total de l'actif	10 472 900	9 495 981	9 938 798
Total des passifs courants	6 412 753	9 507 433	13 860 827
Total des passifs non courants	-	-	140 256
Revenus de contrats provenant d'entreprises communes	-	88 531	72 481
Revenus de distribution de la technologie de fragmentation thermique	145 377	96 509	-
Total des produits d'activités ordinaires	145 377	201 155	72 481
Coût des contrats	322 090	98 426	105 764
Résultat (Perte) et résultat global	1 578 114	1 113 466	(2 306 315)
Résultat (Perte) de base et dilué par action	0,0144	0,0127	(0,0395)

Depuis sa constitution en société, la Société n'a jamais versé de dividendes en espèces sur ses actions ordinaires en circulation. Il est peu probable que des dividendes en espèces soient versés dans un futur proche.

La presque totalité des passifs de la Société sont inclus dans les passifs courants. Ces derniers sont principalement composés de ventes d'or perçues d'avance de 1 080 000 \$ (aucune en 2015) et d'indemnités à payer à des souscripteurs de 720 080 \$ (2 527 698 \$ en 2015), lesquelles sont discutées en détails à la section des éventualités du présent rapport. Autrement, les dettes et débentures avec lesquelles la Société est engagée sont pratiquement toutes venues à échéance et sont donc présentées dans les passifs courants. Au cours du quatrième trimestre de 2016, la Société a décomptabilisé la débenture de 1,5 million \$ et ses intérêts courus connexes. La transaction a entraîné un gain à la décomptabilisation de la débenture et des intérêts connexes de 2 638 860 \$. Les risques liés au fait que la Société soit en défaut de paiement sont discutés à la section SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT du présent rapport.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016, la Société a enregistré un résultat net de 1 578 114 \$ (résultat net de 1 113 466 \$ en 2015). La variation des résultats entre les deux exercices découle principalement des facteurs suivants :

Indemnités à payer à des souscripteurs

- Suivant le règlement du litige relatif aux indemnités payables à des souscripteurs, la Société a réglé pour 795 000 \$ un litige qui s'élevait initialement à 1 126 201 \$. Par conséquent, un gain non récurrent sur le règlement de la dette de 331 201 \$ a été comptabilisé dans les résultats de la Société pour l'exercice en cours;

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

- Compte tenu du règlement susmentionné, la Société a révisé sa provision relativement aux indemnités à payer pour les souscripteurs restants qui n'ont pas communiqué avec la Société pour les dommages-intérêts ni intenté une action en justice. Cette analyse a mené à un ajustement de la provision au quatrième trimestre de 2016 en fonction de la meilleure estimation de la direction, qui tient compte de toutes les informations disponibles et de l'évolution récente de la situation, entraînant un renversement de la provision de 681 417 \$;

- Au cours de l'exercice précédent, la Société a procédé à la radiation d'indemnités à payer à des souscripteurs dans le cadre de financements accreditifs effectués entre 2009 et 2011. Cette radiation s'est effectuée suite à la réception d'une opinion légale à l'effet que la Société n'avait aucune obligation d'indemniser les souscripteurs légalement, à part pour ceux et celles qui avaient signés un avis de souscription avec une clause à cet égard spécifiquement. Par conséquent, un gain non récurrent sur radiation des indemnités à des souscripteurs de 3 758 084 \$ avait été enregistré dans les livres.

Opérations non courantes:

- Au cours du quatrième trimestre de 2016, la Société a décomptabilisé la débenture de 1,5 million de dollars de même que ses intérêts courus connexes. Malgré les multiples tentatives de la direction afin d'établir un contact avec le porteur de la débenture depuis son expiration en 2012, le porteur de la créance n'a jamais tenté d'entrer en contact avec la Société et ce, depuis l'expiration de ladite débenture. La décomptabilisation a été justifiée par un avis juridique de l'avocat de la Société confirmant que, sur la base des lois et règlements locaux, basé sur le temps écoulé depuis l'expiration et en l'absence de contact, la débenture incluant ses intérêts courus pourrait être décomptabilisée. Tel que mentionné précédemment, la transaction a donné lieu à un gain à la décomptabilisation de la débenture et des intérêts connexes de 2 638 860 \$;

- Au cours de l'exercice précédent, la Société a constaté une perte sur radiation de la participation dans une coentreprise suite à sa décision de se retirer du partenariat dans le cadre d'une coentreprise formée avec la société Cerro Dorado au Pérou. Cette perte non récurrente de 711 003 \$ a eu une incidence importante sur le résultat net enregistré par la Société pour l'exercice comparatif.

Résultats opérationnels:

- Contrairement à 2015, où les revenus de l'Australie et du Japon étaient plus significatifs, les revenus en 2016 proviennent principalement de contrats effectués avec notre partenaire en Afrique du Sud. Les activités de la région sud-africaine ont significativement augmenté par rapport à l'année précédente. Toutefois, la manière dont les activités ont été réalisées a changé et, par conséquent, la présentation dans les états financiers consolidés a été ajustée pour refléter la substance des opérations. Les revenus de l'exercice terminé le 30 septembre 2016 représentent la quote-part de la Société dans les bénéfices nets générés par les contrats, alors qu'en 2015 la Société comptabilisait sa part proportionnelle des revenus et des charges de l'opération conjointe;

- La marge brute est passée de 102 729 \$ en 2015 à (176 713 \$) en 2016. La diminution de la marge s'explique par le travail réalisé dans le cadre de l'entente de production d'or conclue avec Au Consolidated Inc. Les revenus reliés à l'accord seront constatés lorsque les onces d'or seront produites et livrées. Toutefois, une partie importante des coûts liés à l'installation, à la mise en service et au démarrage de l'usine sur le site minier a été engagée au 30 septembre 2016, ce qui contribue à la diminution de la marge brute de la Société;

- La diminution des salaires et avantages sociaux de 284 495 \$ a trait principalement à la démission d'André Savard au poste de président et chef de la direction qui a eu lieu le 6 octobre 2015 et à la décision prise par la Société lors de la dernière assemblée annuelle des actionnaires de ne pas émettre de nouvelles options d'achat d'actions.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

- L'augmentation des honoraires professionnels de 142 792 \$ est reliée aux frais juridiques importants liés à la signature de divers accords, y compris le partenariat au Japon, engagés par la Société. La signature de l'accord avec notre nouveau partenaire Material Japan Co. Ltd devrait apporter des revenus qui seront importants pour la Société.

DONNÉES TRIMESTRIELLES

Le tableau ci-dessous présente l'information financière choisie pour les huit derniers trimestres :

	<u>30/09/16</u>	<u>30/06/16</u>	<u>31/03/16</u>	<u>31/12/15</u>	<u>30/09/15</u>	<u>30/06/15</u>	<u>31/03/15</u>	<u>31/12/14</u>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	82 517	34 407	8 273	20 180	58 160	66 890	30 259	43 951
Résultat (perte) net(te)	2 481 762	(434 385)	(73 977)	(395 286)	(280 611)	(380 010)	(1 167 221)	2 941 308
Résultat (perte) de base et dilué par action	0,0197	(0,0040)	(0,0007)	(0,0040)	(0,0032)	(0,0042)	(0,0137)	0,0383

Les principales variations des résultats trimestriels comparativement aux trimestres de l'année précédente s'expliquent comme suit :

31/12/14 – Bénéfice substantiel enregistré en lien avec un gain non récurrent de 3 525 355 \$ concernant la radiation d'indemnités à payer à des souscripteurs pour des financements accreditifs entre 2009 et 2011;

31/03/15 – Perte plus importante enregistrée en lien avec la radiation de la participation dans la coentreprise totalisant 711 003 \$;

30/09/15 – Perte diminuée par rapport aux autres trimestres en lien avec un gain non récurrent de 232 729 \$ concernant la radiation d'indemnités à payer à des souscripteurs pour des financements accreditifs entre 2009 et 2011;

31/03/16 – Perte diminuée par rapport aux autres trimestres en lien avec un gain non récurrent de 331 201 \$ concernant la radiation d'indemnités à payer à des souscripteurs pour des financements accreditifs entre 2009 et 2011.

30/06/16 - La perte est supérieure à celle des autres trimestres à cause des honoraires professionnels importants engagés pour la signature de multiples accords.

QUATRIÈME TRIMESTRE

Au cours du quatrième trimestre de 2016, un revenu important a été comptabilisé relativement à un gain non récurrent de 2 638 860 \$ lié à la décomptabilisation d'une débenture et de ses intérêts courus connexes et à un gain non récurrent de 681 417 \$ lié à la radiation des indemnités dues aux souscripteurs pour des financements accreditifs entre 2009 et 2011 suite à une révision de l'estimation faite par la Société. Si ce n'était de ces gains non récurrents, la Compagnie aurait encouru une perte de 838 515 \$ pour ce trimestre comparativement à une perte de 280 611 \$ au quatrième trimestre de 2015. Cette variation s'explique principalement par les coûts importants engagés pour l'installation et la mobilisation effectuée sur le site en Arizona. En outre, les frais de voyage et de promotion ont augmenté de 81 819 \$ ce trimestre par rapport à l'année précédente puisque la direction a dû voyager beaucoup en Arizona pour mettre en place le site minier.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

	Exercices clos les 30 septembre		
	2016	2015	2014
Flux de trésorerie utilisés dans les activités d'exploitation	(432 842)\$	(1 785 575)	(843 202)\$
Flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement	(191 165)\$	(177 824)	(92 765)\$
Flux de trésorerie utilisés dans les activités de financement	1 373 767 \$	1 990 969	(941 022)\$
Variation nette de l'encaisse	749 760 \$	27 570	5 055 \$
Encaisse au début de l'exercice	83 918 \$	56 348	51 293 \$
Encaisse à la fin de l'exercice	833 678 \$	83 918	56 348 \$

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016 les flux de trésorerie utilisés par les **activités opérationnelles** se sont élevés à (432 842) \$ comparé à une utilisation de (1 785 575) \$ en 2015. Cette variation s'explique principalement par les éléments suivants :

- Un montant de 1 080 000 \$ a été reçu en 2016 dans le cadre de ventes d'or perçues d'avance pour la livraison d'environ 1 200 unités, chaque unité étant constituée d'une once (1) d'or au prix de 900 \$ par unité;
- Comme André Savard a démissionné en octobre 2015, la Société a économisé significativement sur les salaires et les avantages sociaux pour l'année 2016;
- La variation nette du besoin en fonds de roulement est passée de 213 050 \$ en 2016 à (85 216) \$ en 2015. Ce changement important provient en grande partie de la variation des créditeurs. L'accord de production d'or avec Au Consolidated a généré des dépenses élevées près de la fin de l'exercice 2016, dépenses qui ont d'ailleurs augmenté les comptes créditeurs significativement au 30 septembre 2016 par rapport à 2015.

Les **activités d'investissement** ont utilisé des flux de trésorerie de 191 165 \$ en 2016 comparativement à 177 824 \$ en 2015. Les activités ont consisté principalement en l'achat de nouveaux équipements et ont été similaires tout au long des deux années. Il a été difficile pour la Société de financer ses activités d'investissement dans l'exploration et l'évaluation. La Société est toujours à la recherche d'un financement majeur afin d'investir massivement sur sa propriété Rocmec 1.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016, les **activités de financement** ont généré des flux de trésorerie de 1 373 767 \$ comparativement à 1 990 969 \$ en 2015. Cette variation s'explique par une diminution des bons de souscription et des actions émises qui ont généré 1 441 909 \$ en 2016 comparativement à 2 180 018 \$ en 2015.

Au 30 septembre 2016, la Compagnie disposait de 833 678 \$ dans son encaisse, de 216 000 \$ dans une encaisse en fidéicommiss, de comptes débiteurs et autres débiteurs de 73 786 \$, de taxes sur les produits à recevoir de 52 092 \$ et de frais payés d'avance de 49 371 \$. Dans l'ensemble, le fonds de roulement de la Société demeure largement négatif et ne sera donc pas suffisant pour régler les passifs et les dépenses projetés jusqu'au 30 septembre 2017. La Société devra donc obtenir des fonds supplémentaires en temps opportun pour poursuivre l'exploration et l'évaluation de la propriété Rocmec 1 et payer ses frais généraux d'administration.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

La Société vise à surmonter et à faire face à ses obligations financières avec certains outils à sa disposition tels que le financement par actions selon les besoins et la disponibilité.

Les recherches pour du financement continuent d'être bonnes pour l'année à venir, car trois placements privés totalisant 871 030 \$ ont été conclus du 30 septembre 2016 jusqu'à la date du présent rapport de gestion.

La Société continuera ses efforts soutenus pour obtenir du financement sur le marché afin d'améliorer sa position de trésorerie.

Toutefois, il est important de mentionner que la Société est actuellement en défaut avec un créancier qui possède une hypothèque de premier rang de 1 471 807 \$ (1 500 000 \$ en 2015). Bien que des discussions soient en cours depuis plusieurs mois afin de trouver une solution, la Société risque de perdre le contrôle sur la propriété donnée en garantie. Au cours de l'exercice, la Société a renégocié avec le prêteur et les deux parties ont convenu que 10% du produit de l'ensemble des opérations de la Société, ainsi que des placements privés, seraient utilisés pour payer les intérêts courus et le capital de la dette. Même avec cette renégociation dans le but de profiter du temps supplémentaire pour trouver un partenaire qui l'aidera à développer une partie de la propriété, il n'y a toujours aucune garantie de succès à cet effet et le risque que le contrôle de la propriété Rocmec 1 soit perdu est présent et important.

ARRANGEMENTS HORS BILAN, OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Il n'existe aucune transaction hors bilan ni obligation autres que celles déclarées ou conclues dans le cours normal des affaires de la Société.

La Société est considérée comme une société d'exploration. Plusieurs facteurs externes influent et peuvent avoir des impacts significatifs sur les résultats de la Société et sur ses besoins de financement et capitaux. La Société prévoit prendre des mesures afin de s'acquitter de ses obligations en matière de paiements de ses créanciers et charges à payer, d'intérêts sur les débentures convertibles, d'emprunts, de ventes d'or perçues d'avance, de dettes et de débentures convertibles. La direction a l'intention de continuer, comme elle le faisait auparavant, à financer ces activités en émettant des placements privés en actions et en débentures. Même si elle a réussi à financer ses activités dans le passé, la direction ne peut pas se prononcer sur la réussite de ses levées de fonds futures et elle estime que le risque de liquidité est élevé.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées comprennent les principaux dirigeants et les sociétés des principaux dirigeants.

Au cours de l'exercice 2015, deux des principaux dirigeants de la Société ont souscrit pour un total de 950 000 unités de la Société au prix unitaire de 0,08 \$ pour un produit total brut de 76 000 \$ aux termes de la première tranche du placement privé réalisé le 15 avril 2015.

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs et les membres de la haute direction.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

La rémunération des principaux dirigeants comprend :

	Exercices clos les 30 septembre		
	2016	2015	2014
Salaires et charges sociales	188 887 \$	480 048 \$	482 489 \$
Portion capitalisée à titre d'actif d'exploration et d'évaluation	(16 480)	(30 900)	(70 809)
	172 407 \$	449 148 \$	411 680 \$
Rémunération à base d'actions	19 069	182 033	234 643
Honoraires professionnels- Guimond Lavallée inc. ¹	81 720 \$	72 000 \$	72 000
Total	273 226 \$	703 181 \$	718 323 \$

¹ La firme Guimond Lavallée est considérée comme une partie liée, car l'associée Vanessa Guimond agit également en tant que chef des finances de la Société.

CAPITAUX PROPRES EN CIRCULATION

Les variations dans les actions, bons de souscription et options de la Société se détaillent comme suit :

	Au 30 septembre 2016	Émission	Exercice	Expiration	Au 19 janvier 2017
Actions en circulation	128 510 079	13 779 464	-	-	142 289 553
Options d'achat d'actions	6 765 000	-	-	-	6 765 000
Bons de souscription	49 384 589	13 779 464	-	(21 640 610)	41 523 443

ÉVENTUALITÉS

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. En 2016, une provision de 2 060 \$ (2 060 \$ en 2015) pour restauration des lieux est incluse dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs. Il est possible que le montant réel à payer diffère de cette estimation.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

En vertu d'ententes de financement accréditif conclues avec des souscripteurs entre 2009 et 2011, la Société s'était engagée à dépenser des frais d'exploration au Canada (FEC) avant des échéances précises, lesquelles la Société n'a pas respectées. Conséquemment, les dépenses d'exploration renoncées à des investisseurs n'ont pas été engagées dans les FEC. Des formulaires de renonciation amendés ont été produits auprès des autorités fiscales ce qui aura pour conséquence l'émission de nouveaux avis de cotisation pour les souscripteurs concernés pour les années d'imposition 2009 à 2011. Ainsi, la Société a enregistré entre septembre 2010 et 2012, des indemnités à payer à des souscripteurs ainsi que les intérêts payables s'y rattachant. Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2015 en vertu de l'absence de dispositions d'indemnisation valides dans les conventions de souscription, il a été déterminé par la Société que seules les indemnités relatives aux souscriptions comportant une clause spécifique de dédommagement seraient maintenues aux livres et donc un montant de 3 758 084 \$ ayant fait l'objet de provision a été radié. En mai 2016, la Société a émis 11 356 008 actions ordinaires dans le cadre du règlement judiciaire du litige en cours relativement à certaines indemnités payables à certains souscripteurs. Le litige a été réglé pour un montant total de 795 000 \$. La Société pourrait faire l'objet de réclamations de la part de d'autres souscripteurs. La direction n'est pas en mesure de déterminer le montant, puisqu'il est impossible de déterminer le nombre de souscripteurs qui ont fait l'objet d'une cotisation fiscale relativement à ces financements accréditifs.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Pour dresser des états financiers consolidés conformément aux normes internationales d'information financières, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Les principales estimations, dont les détails sont consignés à la note 5 des états financiers consolidés, incluent l'hypothèse de continuité d'exploitation, les actifs d'exploration et d'évaluation, les autres provisions et passifs éventuels et le classement des partenariats. Bien que la direction juge que ces estimations sont raisonnables, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

De plus, une description complète des méthodes comptables utilisées par la Société est fournie dans les états financiers consolidés annuels du 30 septembre 2016 à la note 4. Il est à noter qu'il n'y a eu aucun changement aux méthodes comptables appliquées par la Société au cours des trimestres présentés dans les états financiers consolidés annuels du 30 septembre 2016.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives. L'exposition de la Société aux principaux risques financiers et ses politiques financières en la matière sont décrites dans les états financiers consolidés annuels du 30 septembre 2016 à la note 18.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée, ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers, sont détaillés ci-après :

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque associé au non-paiement d'obligations financières par les clients de la Société. Les risques de crédit auxquels fait face la Société sont principalement attribuables à l'encaissement de ses comptes clients. Le montant des comptes clients et autres débiteurs figurant à l'état de la situation financière est présenté, déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 0 \$ (38 960 \$ en 2015). L'encaisse est détenue par une banque à charte canadienne dans laquelle la direction croit que le risque de perte est minime, mais elle est assujettie au risque de concentration de crédit. Le risque de crédit maximum est équivalent à la valeur comptable.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Société gère son risque de liquidité en utilisant des budgets qui lui permettent de déterminer les montants nécessaires pour mener ses opérations à terme et couvrir ses frais administratifs. La Société s'assure également que son fond de roulement est suffisant pour faire face à ses obligations courantes. Au 30 septembre 2016, la Société possède de la trésorerie totalisant 833 678 \$ (83 918\$ au 30 septembre 2015) pour faire face à son passif courant totalisant 6 412 753 \$ (9 507 433 \$ au 30 septembre 2015). La direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants pour permettre à la Société de poursuivre son exploitation (note 2). Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons à l'avenir incluant, sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de capitaux propres, de nouvelles mesures de réduction des dépenses ou d'autres mesures. Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés.

Aux 30 septembre 2016 et 2015, la totalité des passifs de la Société, y compris les dettes et les débentures, avaient une échéance inférieure à un an.

Risque lié au taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les emprunts, les dettes et les débentures émises par la Société portent intérêt à taux fixe et exposent la Société au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Une variation de 1% du taux d'intérêt aurait une incidence d'environ 23 000 \$ sur les flux de trésorerie de la Société.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

Risque lié au taux de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des fluctuations dans les taux de change. Une portion des actifs et passifs financiers de la Société sont libellés en rand sud-africain et en dollars américains. Par conséquent, la Société est exposée aux fluctuations de taux de change à l'égard de certains actifs et passifs financiers. La plupart des opérations de la Société sont effectuées en dollars canadiens. La Société ne conclut pas de contrats pour couvrir son risque de change. Les actifs et passifs financiers libellés en rand sud-africain, convertis en dollars canadiens au taux de clôture, et qui exposent la Société au risque de change sont les suivants :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Comptes clients et autres débiteurs	58 763	65 477 \$
Comptes fournisseurs	218 418	-
Exposition nette	159 655 \$	65 477 \$

RISQUES ET INCERTITUDES

Au 30 septembre 2016, la Société est considérée comme une société d'exploration. Plusieurs facteurs externes influent et peuvent avoir des impacts significatifs sur les résultats de la Société et sur ses besoins de financement et capitaux. L'exploration et la mise en valeur de gisements impliquent d'importants risques financiers sans pour autant garantir que les campagnes d'exploration se traduiront par une mise en production commerciale rentable. La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et la continuité de l'exploitation dépend de la découverte de réserves ou de ressources et d'une mise en production économiquement rentable, du maintien des propriétés et de la capacité de la Société à obtenir du financement additionnel, si nécessaire, ou de la vente avec profit des dites propriétés. Des changements de conditions dans le futur pourraient nécessiter des radiations de valeurs comptables.

Risque financier et risque de continuité d'exploitation

La Société est considérée comme une société d'exploration et d'évaluation et dispose de sources de revenus limitées. Elle doit donc obtenir du financement régulièrement afin de poursuivre ses activités d'exploration et d'évaluation. La Société mise sur sa capacité d'attirer d'importantes sommes de financement pour obtenir le montant de capital minimum requis pour mener ses projets à terme et continuer l'exploitation de son entreprise. Bien que la Société ait réussi à amasser des fonds par le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à l'avenir, ni que du financement suffisant sera disponible pour la Société ou que les conditions d'un tel financement seront favorables. L'incapacité de se financer pourrait causer des délais ou forcer la Société à suspendre indéfiniment ses projets d'exploration et d'évaluation, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives matérielles sur les résultats d'opérations et sur la santé financière de la Société. De plus, tel que mentionné précédemment dans ce rapport, l'incapacité à trouver du financement pourrait avoir comme conséquence la perte de contrôle de la propriété Rocmec 1, puisque celle-ci a été donnée en garantie à un créancier important et la Société est actuellement en défaut de paiement envers ce créancier.

Les états financiers consolidés audités de la Société ne reflètent pas les ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires si la Société était dans l'impossibilité d'assurer la continuité de ses activités. Il n'y a aucune garantie que toute hypothèse de la direction de la Société relativement à la continuité des activités demeura exacte ou que la Société sera effectivement en mesure d'assurer la continuité de ses activités. La note 2 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2016 reflète cette incertitude.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

Risque lié à la volatilité des marchés financiers

Ces dernières années, les marchés boursiers ont connu un niveau élevé de volatilité des prix et de volume et les prix du marché des titres de nombreuses entreprises ont connu d'importantes fluctuations de prix, qui ne sont pas nécessairement liées à la performance d'exploitation, à la valeur des actifs sous-jacents ou aux perspectives de ces sociétés. Rien ne garantit que des fluctuations de prix ne se produisent pas à l'avenir. On peut s'attendre à ce que, nonobstant toute réussite potentielle de la Société dans la création de valeur grâce à ses actifs d'exploration, le cours de l'action de la Société sera assujéti à l'évolution du marché en général et que la valeur des actions ordinaires de la Société sera affectée par une telle volatilité.

En raison de cette volatilité extrême des marchés, les investisseurs se détournent des actifs qu'ils considèrent comme étant risqués pour se tourner vers ceux qu'ils perçoivent comme l'étant moins. Des sociétés comme Nippon sont considérées comme des actifs à risque élevé et leurs titres sont hautement spéculatifs. Étant donné la volatilité des marchés et le faible niveau de confiance des investisseurs, il peut être difficile pour la Société d'accéder aux marchés financiers pour réunir les capitaux dont elle aura besoin pour financer son niveau actuel de dépenses. La Société a tout de même été en mesure d'aller chercher du financement pour plus de 1,4 millions de dollars par émission de capitaux propres pour l'exercice clos le 30 septembre 2016, ce qui montre que la Société continue d'avoir un attrait pour les investisseurs sur les marchés financiers.

Risque de dilution des actions ordinaires

Pendant la durée de vie des options sur actions ordinaires de la Société octroyées en vertu de son régime d'options d'achat d'actions, les porteurs ont la possibilité de bénéficier d'une augmentation du prix de marché des actions ordinaires résultant en une dilution des actionnaires dans l'intérêt de la Société. Les détenteurs d'options peuvent exercer ces titres à un moment où la Société aurait peut-être été en mesure d'obtenir du capital nécessaire grâce à une offre de titres à des conditions plus favorables que celles prévues par les droits de circulation. L'augmentation du nombre d'actions ordinaires sur le marché, si tous ou une partie de ces droits en circulation ont été exercés, et l'éventualité que ces actions supplémentaires pourraient être vendues, pourraient avoir un effet dépressif sur le prix des actions ordinaires.

De plus, la Société aura besoin de fonds supplémentaires pour financer la poursuite de travaux d'exploration. Si la Société réunit des fonds supplémentaires en émettant des actions supplémentaires, ce financement pourrait avoir un effet dilutif sur les participations des actionnaires de la Société.

Risque lié aux conditions de l'industrie

L'exploration et la mise en valeur des ressources minières comportent des risques significatifs que même une évaluation minutieuse alliée à l'expérience et au savoir-faire ne peut surmonter. D'importants investissements doivent être effectués préalablement à l'obtention de quelques revenus provenant des opérations. Plusieurs programmes d'exploration ne mènent pas à la découverte d'une minéralisation ou la minéralisation découverte peut ne pas être en quantité suffisante pour une exploitation profitable. Des formations rocheuses inhabituelles ou inattendues, les incendies, les pannes de courant, les conflits de travail, les inondations, les explosions, les défaillances de retenues de résidus, les effondrements, les glissements de terrain et l'impossibilité d'obtenir de la machinerie, de l'équipement ou de la main-d'œuvre sont quelques-uns des risques encourus dans la poursuite des programmes d'exploration et de l'exploitation minière.

La viabilité commerciale de l'exploitation de tout dépôt de métaux dépend aussi de plusieurs facteurs, dont les infrastructures, la réglementation gouvernementale, les prix, les taxes et les royautés. Aucune garantie ne peut être obtenue voulant que le minerai soit découvert en quantité, qualité, volume et teneur justifiant une exploitation commerciale sur les propriétés de la Société.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

Bien que la découverte d'un gisement puisse s'avérer extrêmement lucrative, peu de terrains faisant l'objet d'une prospection deviennent des mines productrices. Des dépenses importantes peuvent s'avérer nécessaires aux fins d'établir les réserves de minerai, d'élaborer les procédés métallurgiques et de construire les installations d'extraction et de traitement sur un site particulier.

Risque technologique

La méthode d'extraction minière par fragmentation thermique est une innovation technologique et, comme toute innovation technologique, il existe un risque que la nouvelle technologie ne soit pas aussi efficace que prévu.

Cependant, la recherche et le développement au cours des dernières années ont permis de confirmer l'efficacité de la méthode d'extraction minière par fragmentation thermique. Cela a été concrètement démontré et prouvé par la mise en œuvre et par l'utilisation de la méthode en Afrique du Sud et au Canada. Nous considérons donc le risque technologique comme négligeable. En ce qui concerne le risque d'être plagié, la Société détient des brevets valides à travers le monde et veille à les maintenir.

Protection de notre propriété intellectuelle

Nous nous appuyons en partie sur les secrets commerciaux, les droits d'auteur et les restrictions contractuelles, comme les accords de confidentialité, les brevets et les licences pour établir et protéger nos droits de propriété intellectuelle. Ceux-ci peuvent ne pas être efficaces pour empêcher un mauvais usage de notre technologie ou pour empêcher d'autres à développer des technologies similaires. Nous pouvons être limités dans notre capacité d'acquérir ou de faire respecter nos droits de propriété intellectuelle dans certains pays. Les litiges liés à nos droits de propriété intellectuelle pourraient être longs et coûteux et pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités ou nos résultats financiers, que nous ayons ou non gain de cause.

Notre capacité à pénétrer de nouveaux marchés

Nous exploitons nos connaissances, notre expérience et nos pratiques exemplaires en matière d'extraction minière par fragmentation thermique pour pénétrer l'industrie minière.

Alors que nous intervenons sur ce marché, des difficultés et des dépenses imprévues pourraient survenir, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités, notre rentabilité et notre réputation.

Risque commercial

Pour être un succès commercial, une avancée technologique doit offrir à ses utilisateurs potentiels un moyen de l'utiliser dans un contexte économiquement viable.

Notre distributeur exclusif, agissant sous contrat comprenant un accord de non-divulcation, a opéré la technologie auprès d'une grande société minière depuis les 24 derniers mois. Nous considérons donc le risque commercial comme limité.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

Affaires à l'étranger

Nous avons conclu des ententes avec des sociétés de plusieurs pays, notamment la vente de notre méthode d'extraction minière par fragmentation thermique. Par conséquent, nous sommes exposés aux risques liés au fait de mener des affaires à l'échelle internationale, y compris l'instabilité géopolitique.

Voici les principaux risques auxquels nous sommes confrontés:

- Modification des lois et règlements;
- Changements généraux dans les conditions économiques et géopolitiques et;
- Risques de complexité et de corruption liés à l'utilisation de représentants et de consultants étrangers.

Instabilité politique

L'instabilité politique dans certaines régions du monde peut être prolongée et imprévisible. Une prolongation de l'instabilité politique pourrait entraîner des retards ou annuler des projets dans lesquels nous avons investi des ressources importantes. D'autres risques géopolitiques évolueront avec le temps et la Société devra respecter les sanctions et contrôles applicables dans les pays où nous exerçons nos activités. Il est possible que, sur les marchés que nous desservons, une instabilité politique imprévue puisse avoir une incidence sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Risque lié au calcul de ressources

Les réserves et ressources minérales identifiées sur les propriétés ne sont que des estimations et aucune assurance ne peut être donnée que les réserves et ressources estimatives sont exactes ou que le niveau indiqué de minéraux sera produit. Ces estimations sont, en grande partie, basées sur l'interprétation des données géologiques obtenues à partir de forages et autres techniques d'échantillonnage. La minéralisation réelle et les formations géologiques peuvent être différentes de celles prévues. En conséquence, les estimations de ressources peuvent exiger des révisions lorsque plus de renseignements de forage ou d'autres informations sur l'exploration deviennent disponibles ou lorsque la production est initiée. En outre, il peut s'écouler de nombreuses années à partir de la phase initiale de forage avant que la production ne soit possible, et pendant ce temps, le potentiel économique de l'exploitation d'une découverte peut changer.

En outre, les ressources peuvent ne pas démontrer leur viabilité économique et peuvent ne jamais être extraites par l'exploitant d'une propriété. Il ne faut pas supposer qu'une partie ou la totalité des ressources minérales sur les propriétés constituent ou seront converties en réserves. Les fluctuations des prix du marché du produit applicable, des coûts de production et de capital accrus ou des taux de recouvrement réduits peuvent rendre non rentables les réserves prouvées et probables sur des propriétés, et ce, pour des périodes de temps indéfinies, ou peuvent rendre non rentables des réserves à teneurs de minéralisation relativement faibles. En outre, des facteurs à court terme liés aux réserves, tels que la nécessité de développer les corps minéralisés de façon ordonnée, ou le traitement de minerai à teneur nouvelle ou différente, peuvent entraîner la réduction ou la non extraction des réserves. Ainsi, les réserves estimées pourraient devoir être recalculées sur la base de la production réelle.

De ce fait, tous ces facteurs peuvent obliger les opérateurs à réduire leurs réserves et ressources, ce qui pourrait entraîner un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation futurs et la situation financière de la Société si un de ses projets allait en production.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

Risque lié aux titres de propriété

Bien que la Société a pris des mesures pour vérifier la validité des titres de propriété des biens miniers où elle mène des activités de prospection et acquiert des participations, en conformité avec les normes de l'industrie qui s'appliquent à la phase courante des travaux de prospection et d'évaluation, ces mesures ne garantissent pas la validité des titres de propriété de la Société, car ces titres peuvent être assujettis à des accords antérieurs non enregistrés ou encore peuvent ne pas être conformes aux exigences de la réglementation.

Permis et licences

Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et des licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir aucune assurance que la Société peut obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses projets.

Réglementation environnementale et autres

Les lois, les règlements et les mesures actuelles, possibles ou futures en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et des normes environnementales sont constamment réévaluées et pourraient devenir beaucoup plus strictes, ce qui pourrait nuire sérieusement à la Société ou à son aptitude à mettre en valeur ses propriétés de façon économique. Avant que la production ne puisse débuter sur une propriété, la Société doit obtenir les approbations des autorités réglementaires et environnementales. Rien ne garantit que de telles approbations soient obtenues ou qu'elles le soient en temps opportun. Le coût lié à l'analyse des changements dans la réglementation gouvernementale pourrait réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété. La Société maintient un programme de gestion des risques environnementaux qui comprend des plans et des pratiques opérationnelles et est d'avis qu'elle est en conformité avec les lois environnementales en vigueur.

Législation minière et réglementation gouvernementale

Les activités de la Société exigent le respect des lois applicables ou de processus d'examen ainsi que l'obtention de permis d'utilisation du territoire ainsi que tous les autres permis et des autorisations similaires visant des activités minières globales futures et sont assujetties aux contraintes prévues dans ces lois. La Société estime qu'elle se conforme à tous égards importants aux lois existantes. Toutefois, il se peut que l'évolution de la réglementation gouvernementale ait une incidence défavorable sur la Société.

Même si la Société continue de s'assurer que ses projets d'exploration obtiennent le soutien des autorités municipales concernées et d'autres intervenants, il se peut que des modifications apportées aux différentes réglementations gouvernementales affectent ses projets d'exploration.

De plus, il se peut que l'actuel débat politique et social sur la distribution de la richesse minière au Québec et ailleurs entraîne une augmentation des redevances et des impôts miniers, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités minières de la Société.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

Fiscalité

Les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources et les crédits de droits miniers pour pertes (« les crédits d'impôt ») sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer des administrations fiscales à la date de clôture de ses états financiers. Il existe toutefois des incertitudes quant à l'interprétation des règles fiscales, de même qu'en ce qui concerne le montant et le calendrier du recouvrement de ces crédits d'impôt. En conséquence, il peut y avoir une différence importante entre le montant comptabilisé au titre des crédits d'impôt à recevoir et le montant réel des crédits d'impôt reçu par suite de l'examen, par les administrations fiscales, des questions dont l'interprétation était incertaine ce qui aurait une incidence sur la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

Litige

Toutes les industries, y compris l'exploration minière, sont soumises à des poursuites judiciaires qui peuvent être avec ou sans mérite. Les frais de défense et de règlement peuvent être importants, même pour des demandes qui n'ont pas de mérite. Notamment, le récent litige en lien avec les indemnités aux souscripteurs est un exemple de situation défavorable importante en termes de flux de trésorerie et de situation financière.

D'autres litiges potentiels peuvent survenir par rapport à une propriété pour laquelle la Société est dans le processus d'évaluation, en vue d'en faire l'acquisition éventuelle, et/ou détient un intérêt direct ou indirect dans l'exploration et/ou le développement.

La Société peut ne pas avoir d'influence sur le litige ni avoir accès aux données reliées. Dans la mesure où les litiges résultent en l'arrêt ou la réduction (temporaire ou permanente) de l'exploration et du développement d'une propriété, il pourrait y avoir un effet défavorable important sur la valeur de la Société et sur sa situation financière. Le processus judiciaire est incertain en soi, et il ne peut y avoir aucune assurance que la résolution d'une procédure judiciaire n'aura pas d'incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie futurs, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société.

Cours des métaux

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la valeur marchande de l'uranium, de l'or, du diamant, des métaux de base ou de tout autre minéral découvert. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

Dépendance au personnel clé

Le développement de la Société est et continuera d'être dépendant de son habileté à attirer et retenir un personnel de gestion et d'exploration minière compétent. La Société fait face à la concurrence pour le personnel face aux autres sociétés minières.

Conflit d'intérêts

Certains administrateurs de la Société sont aussi administrateurs, dirigeants ou actionnaires d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent occasionner des conflits d'intérêts. Les administrateurs de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et de bonne foi au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils puissent avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêt survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point.

Ressources Nippon Dragon inc.
Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

ÉNONCÉS PROSPECTIFS – MISE EN GARDE

Notre rapport de gestion contient des énoncés d'ordre prospectif qui ne sont pas appuyés par des faits historiques. Les énoncés prospectifs expriment, à la date de notre rapport de gestion, nos estimations, prévisions, attentes et opinions établies par la Société par rapport à nos activités et à l'égard d'événements futurs. Les énoncés prospectifs exprimés dans notre rapport sont raisonnables, mais ils comportent certains risques et incertitudes et il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avéreront exacts. Aussi, il pourrait y avoir des différences importantes entre les résultats réels et événements futurs et les prévisions formulées dans ces énoncés. Les facteurs pouvant faire varier de façon importante nos résultats, nos activités et les événements futurs par rapport aux attentes exprimées expressément ou implicitement dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, la volatilité du prix de l'or et des métaux, les risques liés à l'industrie minière, les situations géologiques imprévues, les incertitudes relatives à l'estimation des ressources minérales, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales, le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, les besoins additionnels de financement et la capacité de la Société à obtenir ces financements, la conjoncture économique, ainsi que tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

La Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, cependant, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document.

Ce rapport de gestion comporte des énoncés de natures prospectives reflétant les objectifs, estimations et attentes de la Société. De tels énoncés peuvent être signalés par l'emploi de verbes tels que « croire », « prévoir », « estimer », « s'attendre » ainsi que l'emploi du futur ou du conditionnel. Par leur nature même, de tels énoncés comportent des risques et des incertitudes. La réalité peut donc différer significativement des prévisions ou attentes de la Société.

(S) Donald Brisebois

Donald Brisebois Président et Chef de la direction

Le 19 janvier 2017